AXENTIA

AUXILIAIRE DES SOLIDARITÉS

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

I. Acheteur

AXENTIA

13-15 rue de l'Aubrac – 75012 PARIS

Email : marchespublics@axentia.fr

II. Objet du marché

Le présent marché est un marché de travaux de réfection de chaufferie de la Résidence Bertrand VERGNAIS à Neuville sur Saône (69).

Il est donné au marché le numéro 24DI010.

III. Procédure

Le marché est passé selon une procédure adaptée. La procédure est une procédure ouverte où toutes les entreprises peuvent remettre une offre.

IV. Lieux d'exécution des prestations

Département du Rhône.

V. Lieu d'obtention du dossier de consultation

Le dossier de consultation ne peut être que téléchargé sur le site internet https://www.marches-securises.fr/entreprise/

Aucun envoi sur support physique électronique ou sur papier ainsi que par mail ne sera fait.

L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'un retrait anonyme sur la plateforme de dématérialisation ne lui permettra pas d'être destinataire des éventuelles modifications apportées au DCE ou des réponses apportées aux questions posées dans le cadre de la procédure. En cas de retrait anonyme, il appartiendra aux candidats de récupérer par leurs propres moyens ces informations.

Aussi, il est recommandé au candidat de s'identifier et d'indiquer une adresse mail facilitant tous les échanges nécessaires dans le cadre de la présente procédure.

Si toutefois un candidat ne pouvait pas accéder à la plateforme de dématérialisation, il lui appartient de prendre contact avec la SA d'HLM AXENTIA à l'adresse marchespublics@axentia.fr

VI. Date et heure limite de remise des offres

17 mai 2024 à 12h00.

VII. Critères de choix

Conformément aux articles L 2152-7 et R 2152-6 et 7 du code de la commande publique, l'offre retenue sera l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères définis ci-dessous :

- Critère n° 1 : Mémoire technique (100 points), pondération de 30% ;

Ce critère est jugé sur la base du cadre de mémoire technique :

Document joint au dossier de consultation et à compléter par le candidat.

- Critère n° 2 : Mémoire environnemental (100 points), pondération de 30% ;

Ce critère est jugé sur la base du cadre de mémoire environnemental :

Document joint au dossier de consultation et à compléter par le candidat.

- Critère n° 3 : Prix (100 points), pondération de 40% ;

Le critère prix est jugé à partir du prix forfaitaire du marché figurant à l'acte d'engagement.

L'offre la moins disante obtiendra la note maximum sur le critère prix. L'affectation des points de chacune des autres offres s'effectue par application de la formule suivante :

(Prix de l'offre la moins disante / prix de l'offre analysée) x 100.

VIII. Renseignements complémentaires

Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public à l'adresse et aux coordonnées ci-dessus :

marchespublics@axentia.fr

IX. Date d'envoi à la publication

12 avril 2024.